



Programme de formation : Créer, mixer et masteriser une production musicale avec la MAO

Public cible : Régisseur/technicien sons, animateur radio, DJ, vendeur d'instruments de musique, professeur de musique, chanteur et compositeur.

Prérequis :

- Avoir 16 ans minimum pour les formations continues certifiantes
- Utilisation de l'ordinateur Pc ou Mac (les bases)
- Pratique, intérêt ou notion pour la musique et les techniques du son.
- Pratique, intérêt ou notion pour l'animation musicale et les prestations scéniques.
- Première expérience scénique, en studio d'enregistrement et/ou connaissance du secteur d'activité musicale
- Sensibilité et motivation artistique.

Ces prérequis seront vérifiés lors d'un entretien préalable de positionnement.

Modalités et délais d'accès :

- Formation accessible toute l'année, entrées et sorties permanentes avec positionnement initial
- Cours synchrones
- E-Learning

Durée : 45 heures

Tarif : 2900 €

Objectifs :

- La formation menant à la certification « Créer, enregistrer et mixer une œuvre musicale à l'aide d'un logiciel M.A.O. » donne à ses titulaires les compétences pour créer, produire et diffuser des morceaux de musiques originaux en utilisant des logiciels et matériels de MAO (Musique Assistée par Ordinateur).
- Au terme de la formation, les stagiaires seront en capacité de gérer et d'assister une séance d'enregistrement, de composition, d'arrangement ou de mixage sur une station audio-numérique.

Programme :

- 1. Configuration et optimisation du poste de travail pour la MAO**
 - Comprendre les caractéristiques techniques d'un ordinateur pour la MAO (processeur, RAM, stockage).
 - Optimiser son système d'exploitation et son matériel pour éviter les latences et bugs.
 - Gérer les sauvegardes et la sécurité des fichiers musicaux.
 - Comparaison des produits sur le marché en fonction des besoins en MAO.
 - Sélection et paramétrage du matériel adapté à la production musicale.

2. Installation et paramétrage du logiciel de production musicale (DAW)

- Télécharger, installer et activer son logiciel de production musicale (DAW).
- Installer des instruments virtuels et plugins (VST, AU, AAX).
- Gérer et organiser les bibliothèques de sons pour une utilisation optimale dans le DAW.

3. Paramétrage de son DAW

- Configurer les entrées et sorties audio et MIDI pour un enregistrement et une production efficaces.
- Mettre en place un système de monitoring pour contrôler le son pendant l'enregistrement et le mixage.
- Créer des sessions adaptées aux besoins spécifiques du projet projets.

4. Création et gestion de sessions dans un DAW

- Créer des templates pour différents types de projets (composition, enregistrement, mixage).
- Gérer les marqueurs et la structure du projet musical (intro, couplets, refrains, ponts, outro).
- Automatiser des paramètres pour optimiser le workflow.
- Utiliser le routing audio et organiser les pistes efficacement dans le DAW.

5. Utilisation des plugins de traitement et effets

- Comprendre et utiliser les plugins de base : égalisation (EQ), compression, réverbération (reverb), delay.
- Appliquer des traitements audios pour modifier et améliorer les sons.
- Expérimenter avec le sound design pour personnaliser et enrichir les productions musicales.

6. Composition et arrangements musicaux

- Composer des morceaux musicaux originaux en appliquant des techniques de composition structurées.
- Adapter un morceau en fonction d'un style musical donné.
- Approche créative : sampling, sound design et textures sonores.
- Structurer un morceau en différentes parties : intro, couplets, refrains, ponts et outro.

7. Enregistrement et édition audio

- Configurer son matériel d'enregistrement (microphones, interfaces audio).
- Enregistrer des voix et instruments en qualité optimale.
- Utiliser les outils d'édition pour nettoyer et ajuster l'enregistrement (nettoyage audio, timing, correction de tonalité).

8. Mixage et finalisation d'un projet

- Ajuster les niveaux, les panoramiques et appliquer des égalisations (EQ) pour un mix équilibré.
- Éditer et nettoyer les pistes audios pour obtenir un son propre et précis.
- Appliquer compression et effets pour équilibrer le mix et donner de la cohésion au projet musical.
- Préparer le projet pour la phase de mastering, en réalisant les enchaînements nécessaires.

9. Veille et évolution des outils MAO

- Suivre les mises à jour des logiciels MAO et des plugins pour rester à jour avec les dernières technologies.
 - Tester les évolutions et mises à jour logicielles pour s'assurer que ses outils restent compatibles et performants.
 - Gérer la compatibilité des systèmes et la pérennité des outils à long terme.
-

Compétences attestées par la certification :

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Identifier les caractéristiques informatiques nécessaires (processeur, disque, mémoire, sauvegarde et puissance) pour configurer son ordinateur et paramétrer son logiciel de production de Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
 - Installer le logiciel maître, les instruments virtuels (Vsti) et les plugins nécessaires au bon fonctionnement de l'outil
 - Configurer son DAW
 - Utiliser un DAW en créant les templates et les sessions nécessaires
 - Utiliser les plugins de traitement
 - Créer une session de composition sur l'outil MAO
 - Créer une session d'enregistrement
 - Créer une session de mixage sur l'outil MAO
 - Réaliser une veille sur les mises à jour et les évolutions des logiciels M.A.O.
-

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire : épreuve à distance : 100 questions relatives aux besoins et à l'utilisation de matériels dédiés à la MAO.
- Livrable : au terme de la formation, le candidat produit 3 enregistrements qui seront ensuite écoutés et évalués par le jury d'évaluation lors d'une soutenance (1h) - projet de composition musicale
 - enregistrement de piste audio (voix et/ou instrument)
 - projet de mixage audio

Certification visée :

La formation mène à la certification « Créer, enregistrer et mixer une œuvre musicale à l'aide d'un logiciel M.A.O. », enregistrée le 22/12/2023 au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le n° RS6464, détenue par EANOVS SCHOOL.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6464>

Accessibilité handicap : Aménagement possible sur demande via le référent handicap.

Pour toute demande d'informations :

contact@mymusicads.fr